

# 7,1%

## D'AUGMENTATION GÉNÉRALE EN 2022 !

Lors de la première réunion de négociations salariale 2022, la direction s'est moquée des salariés. Non seulement, elle propose une augmentation de 3,2% en 2022, mais en plus, elle veut verrouiller les augmentations 2023 à seulement 2%, alors que le risque d'une explosion de l'inflation est réel.

**Les salariés méritent au moins 7,1% d'augmentation générale. Pas sur deux ans : maintenant !**

### 1. 2,1% : COMPENSER L'INFLATION 2021

Sur 2021, l'inflation en France s'est élevée à **2,8%** selon l'INSEE. Selon les normes européennes, c'est même 3,4% !

Les salariés Airbus DS qui n'ont pas eu d'augmentation individuelle (plus d'un cadre sur trois et plus d'un mensuel sur quatre) ont **perdu entre 1,9% et 2,1% de pouvoir d'achat** ! Même pour ceux qui ont touché une augmentation individuelle, elle a souvent été inférieure à l'inflation.

Pour rattraper cette perte de salaire, nous revendiquons **une augmentation générale de 2,1%**.

### 3. 2% : POUR L'EXPÉRIENCE ET LA PROGRESSION DE LA CARRIÈRE

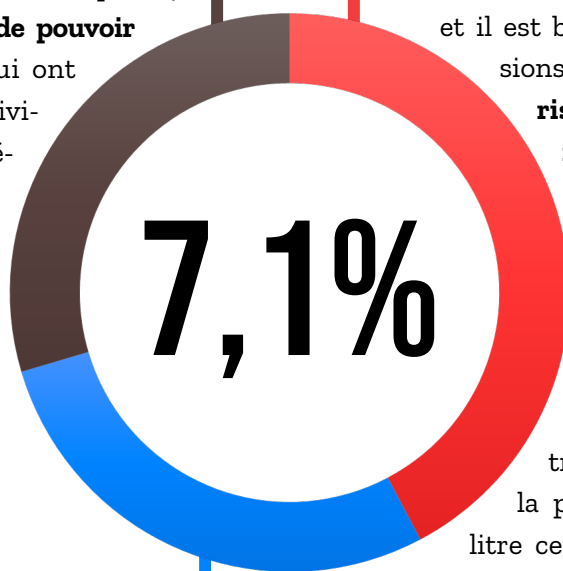
### 2. 3% MINIMUM POUR L'INFLATION 2022

Guerre en Ukraine, explosion des coûts de l'énergie, augmentation des prix alimentaires... Avant le déclenchement de la guerre, l'INSEE tablait déjà sur une inflation de 2,7% sur l'année.

2022 est donc encore une année d'incertitude, et il est bien difficile de faire des prévisions chiffrées. **Mais le coût de la vie risque encore de beaucoup augmenter.**

En 2022, le prix des produits des supermarchés va augmenter de 3%. Ce n'est pas une prévision, c'est le résultat des négociations entre les centrales d'achat et les industriels. Autre exemple, les prix à la pompe ont dépassé les 2€ par litre cette semaine. Et **rien n'indique que cela va ralentir à court terme.**

**3% d'augmentation générale, c'est donc un minimum pour l'inflation 2022 !**



La CGT revendique le doublement, hors inflation, du salaire au cours de la carrière de tous les salariés. Concrètement, cela s'obtient avec **2% d'augmentation générale, chaque année.**

Ce montant reconnaît l'expérience accumulée et les compétences développées par les salariés. Quelque soit l'actualité sanitaire ou géopolitique, **nous apprenons et nous nous améliorons tous les jours !**

# NOS REVENDICATIONS POUR TOUS LES SALARIÉS



## AUGMENTATION GÉNÉRALE

Comme détaillé en première page, notre première revendication, c'est 7,1% d'AG pour toutes et tous, dès cette année !



## DE VRAIES MESURES JEUNES

Les salaires des jeunes et des nouveaux embauchés sont bien trop faibles. Nous avons besoin d'une politique salariale ambitieuse pour conserver les compétences.



## L'INTÉGRATION DE LA PART VARIABLE DANS LE SALAIRE

Le management par objectif est arbitraire. Nous demandons la fin de cette pratique néfaste et l'intégration de la part variable dans le salaire.



## LA REVALORISATION DES PRIMES D'ÉQUIPE

Travailler en horaires décalés est source de pénibilité avec des effets délétères sur la santé. Lorsque ce type d'activité ne peut être évité, il doit être mieux rémunéré.



## DES BUDGETS POUR DE VRAIES FORMATIONS

La formation des salariés est primordiale pour maintenir et faire progresser leurs compétences. Nous demandons des budgets conséquents pour de vraies formations.



## UN BUDGET DÉDIÉ AUX PROMOTIONS ET AUX RATTRAPAGES

Chaque année, le budget des augmentations est amputé du montant nécessaire aux promotions : pour promouvoir un salarié, son manager doit piocher dans les augmentations de ses collègues. Quelle injustice !



## UN BUDGET DÉDIÉ À LA RÉDUCTION DES DISCRIMINATIONS

Discriminations femmes-hommes, accord handicap non respecté... Nous demandons un budget dédié à la réduction de ces discriminations inacceptables en 2022.



## L'EMBAUCHE DES SOUS-TRAITANTS ET DES INTÉRIMAIRES

Pour mettre fin à la précarité salariale et conserver les compétences cruciales à nos activités, nous demandons l'embauche des sous-traitants et intérimaires.



## UN FORFAIT TÉLÉTRAVAIL ET UN FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

Les lois récentes permettent d'indemniser les salariés qui télétravaillent ou qui choisissent des modes de déplacement plus responsables, comme le vélo ou le covoiturage. Nous demandons l'application du forfait maximal pour les salariés concernés.



## L'OUVERTURE IMMÉDIATE DES NÉGOCIATIONS SANTÉ/PRÉVOYANCE ADS

Un nouveau contrat santé/prévoyance a été signé au niveau du groupe. Il faut renégocier au plus vite la surcomplémentaire ADS pour l'adapter à ce nouvel accord.



**J'AGIS POUR LES SALAIRES**

**JE ME MOBILISE !**

**La CGT, la CFDT et l'UNSA vous appellent au rassemblement :**

**Mardi 15 mars à 8h45 devant le G1 et l'entrée Sud d'Astrolabe**